

TARIFS 2023/2024 EHPAD Le Clos Mignot

Vu le règlement intérieur,

Vu l'arrêté du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire en date du 31/05/2023 fixant les tarifs hébergement et dépendance de l'EHPAD Le Clos Mignot applicables à compter du 01/06/2023,

Vu l'arrêté du 21/12/2017 fixant les montants du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du code de la sécurité sociale,

Vu l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique et la décision du 01/01/2021 concernant la fixation des prix des prestations au CH de Luynes,

Vu l'article L 314-2 du décret du 28 avril 2022 mentionnant la liste des prestations minimales relatives à l'hébergement relevant du socle de prestations,

TARIFS HEBERGEMENT :

Chambre à 1 lit	68,84 € / jour
Chambre à 2 lits.....	63,71 € / jour

Tarifs en cas d'absence :

	Pour les résidents ne relevant pas de l'aide sociale du département 37	Pour les résidents relevant de l'aide sociale du département 37
En cas d'absence pour hospitalisation	-> du 1 ^{er} au 3 ^{ème} jour : tarif plein ci-dessus -> à partir du 4 ^{ème} jour d'absence : tarif minoré du forfait hospitalier (tarif ci-dessus moins 20 €)	-> du 1 ^{er} au 3 ^{ème} jour : tarif plein ci-dessus -> du 4 ^{ème} au 24 ^{ème} jour d'absence : tarif minoré du forfait hospitalier (tarif ci-dessus moins 20 €) -> à partir du 25 ^{ème} jour : le Conseil départemental ne prend plus en charge les frais d'hébergement – Arrêt de la facturation – La réservation de chambre prend fin.
En cas d'absence pour convenance personnelle (5 semaines / an maximum)	-> du 1 ^{er} au 3 ^{ème} jour : tarif plein ci-dessus -> du 4 ^{ème} au 30 ^{ème} jour d'absence : tarif minoré du forfait hospitalier (tarif ci-dessus moins 20 €) -> à partir du 31 ^{ème} jour : facturation au tarif plein	-> du 1 ^{er} au 3 ^{ème} jour : tarif plein ci-dessus -> du 4 ^{ème} au 35 ^{ème} jour d'absence : tarif minoré du forfait hospitalier (tarif ci-dessus moins 20 €) -> à partir du 36 ^{ème} jour : le Conseil Départemental ne prend plus en charge les frais d'hébergement – Arrêt de la facturation – La réservation de chambre prend fin.

TARIFS DEPENDANCE :

GIR 1 et 2	20,95 € / jour
GIR 3 et 4	13,30 € / jour
GIR 5 et 6.....	5,63 € / jour

TARIF dit de « RESERVATION » (avant l'entrée effective dans l'établissement) : Tarif hébergement minoré du forfait journalier de 20 € soit :

Chambre à 1 lit	48,84 € / jour
Chambre à 2 lits.....	43,71 € / jour

TARIF SPECIFIQUE RESIDENT DE – 60 ANS..... 85,81 € / jour

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES SUR DEMANDE :

 Petit-déjeuner accompagnant.....	3 €
 Déjeuner ou dîner accompagnant	10 €
 Déjeuner ou dîner accompagnant (jours fériés).....	12 €

CHAMBRE MORTUAIRE (à compter du 4^{ème} jour)..... 55,00 € / jour